

Compte-rendu flash réunion de Conseil Municipal du 27 mars 2015

Le vingt-sept mars deux mille quinze, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Andrezé se sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Jean-Yves ONILLON, Maire.

Secrétaire de séance : Sandrine NDIAYE

Etaient présents : Jean-Yves ONILLON, Maire, Olivier DUPAS, Dolorès AUGER, Jean-Yves CAILLEAU, Marie-Juliette TANGUY, Serge COUSSEAU, adjoints, Brigitte POHU, Luc MARTIN, Dominique GOURDON, Jean-Luc BOSSOREIL, François-Xavier LECLERC, Magalie ANISIS, Sandrine NDIAYE, Sabrina RETHORE, Jérémy THOMAS, Eloïse LARDEUX, Jean-Claude MORINIERE, Céline LAURENDEAU,

Absente excusée : Anne BOURCHENIN qui a donné pouvoir à Dolorès AUGER

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 19

→ **Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 6 mars**

N'appelant ni remarque, ni observation, le compte-rendu de la réunion du 6 mars est approuvé à l'unanimité.

→ **Vote des subventions sociales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ APPROUVE les subventions aux associations sociales pour un montant total de 15 355 €.

→ **Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée « Sources Vives »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ FIXE le forfait annuel relatif à la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée, à compter du 1^{er} avril 2015 à :

→ 861.15 € par enfant maternel

→ 299.87 € par enfant primaire

→ **Participation des Temps d'Accueil Péri-Educatif (TAP) pour l'année scolaire 2015-2016**

Marie-Juliette Tanguy, adjointe aux affaires scolaires, rappelle que l'école publique est passée à la semaine de 4.5 jours à la rentrée 2014 avec l'organisation des TAP, proposés gratuitement aux familles cette première année.

A la rentrée 2015, l'école privée passera également à la semaine de 4.5 jours entraînant la gestion de ces TAP au sein des deux écoles. Il a été annoncé que la gratuité ne serait pas maintenue et qu'une participation ne dépassant pas 50 € serait demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à bulletin secret, donnant le résultat suivant :

Par 16 voix « Pour », 2 voix « Contre » et 1 « Blanc »,

- ACTE une participation maximum à demander aux familles pour les TAP à 45 € par enfant et par an,
- S'ENGAGE à déduire de la participation aux familles, une partie des aides complémentaires que l'on pourrait percevoir de l'Etat et de la CAF.

→ Maintien des taux des impôts locaux pour l'année 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à main levée, par 16 voix « Pour » et 3 « abstentions »

- **DECIDE** de maintenir les taux des impôts locaux 2014 pour l'année 2015 :

- Taxe d'habitation : 14.66 %
- Taxe Foncière : 19.38 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 45.44 %

→ Maintien du tarif de la redevance assainissement pour l'année 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **MAINTIEN** le montant de la redevance d'assainissement à 1, 45 € le m³ à compter du 1er janvier 2016.

→ Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2014

Les comptes de gestion 2014 sont conformes aux résultats des comptes administratifs de chacun des budgets.

→ Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2014

Au moment du vote des comptes administratifs des différents budgets de l'année 2014, Monsieur le Maire se retire.

Comptes administratifs agrégés 2014

Comptes administratifs	Principal	Atelier Relais	Centre Equestre	Chauffage Urbain	Lotissement	TOTAL	Assainissement	Energies Renouvelables
Recettes	1 608 747,69	193 031,26	24 078,67	94 847,30	21 009,62	1 941 714,54	110 006,01	8 324,22
Dépenses	1 146 738,85	174 628,52	8 828,64	106 560,19	42 019,24	1 478 775,44	146 606,00	6 616,14
Résultat exercice	462 008,84	18 402,74	15 250,03	-11 712,89	-21 009,62	462 939,10	-36 599,99	1 708,08
Résultat antérieur	176 341,05	31 597,26	0,50	14 226,92	15 056,71	237 222,44	64 611,24	10 714,12
Déficit antérieur	-327 736,76	0,00	-15 250,75	0,00		-342 987,51		
Résultat cumulé	310 613,13	50 000,00	-0,22	2 514,03	-5 952,91	357 174,03	28 011,25	12 422,20

→ Approbation des budgets pour l'année 2015

Le Conseil Municipal approuve le budget principal, les budgets annexes et les budgets autonomes de l'année 2015.

Budgets primitifs agrégés 2015

Budgets 2015	Principal	Centre Equestre	Chauffage Urbain	Lotissement	Total	Assainissement	Energies Renouvelables
Fonctionnement	1 369 550,00	10 060,00	82 342,00	44 047,00	1 505 999,00	93 860,00	15 993,00
Investissement	664 763,00	9 231,00	40 140,00	50 000,00	764 134,00	44 060,00	5 317,00
TOTAL	2 034 313,00	19 291,00	122 482,00	94 047,00	2 270 133,00	137 920,00	21 310,00